

LES CHEMINS DES CROIX

A ce jour, sur le territoire que nous étudions, nous avons rencontré six types de croix. Il se révèle très difficile de trouver leur véritable signification. Seule la vocation de la croix de Malte peut être considérée comme identifiée. Pour les autres, toutes les hypothèses sont permises. Par vos promenades et vos découvertes futures vous allez à votre tour apporter votre pierre à l'édifice. Car avec la multiplication des découvertes, nous pourrions éliminer bien de réponses qui aujourd'hui s'avèrent plausibles. De tous temps l'homme s'est évertué à délimiter son territoire. Les arpenteurs romains ont découpé le territoire en domaines à remettre aux vétérans des légions ou aux citoyens pauvres de Rome. Les nouveaux propriétaires ont vénéré ces bornes, au point de régulièrement se retrouver avec leurs voisins et y pratiquer des offrandes et des sacrifices aux Dieux. Nous nous trouvons aussi sur la limite du royaume de France et des Ducs de Savoie qui, à leur tour ont marqué leur territoire. Nous trouvons aussi les limites communales et depuis deux cents ans les limites domaniales. À tout cela, nous devons rajouter les marquages des agriculteurs. Outre les découvertes sur le terrain, nous disposons pour nos recherches des archives notariales, celles du clergé, celles de l'Etat et les études historiques de nos prédécesseurs. Avec ce document une formidable aventure débute, et par vos balades pédestres vous contribuerez à la faire vivre !!!



A. Croix de Jérusalem.

Découverte au Clos du Dou, cette croix potencée emblème des Scouts peut résulter du travail d'un scout, car ils ont été nombreux à bivouaquer non loin de là. Si tel était le cas, nous devrions en trouver

d'autres dans les prolongements. Elle a été peinte par un agent de l'O.N.F. qui a pris soin de la reproduire sur l'arbre le plus proche afin de la localiser rapidement. Figurant sur le blason des Comtes de Provence cette croix se trouve aussi sur le blason de Seyne les Alpes. (Croix des Rois de Jérusalem héritée pour Seyne des Comtes de Provence Anjou)



B. Croix de Malte. Selon notre ami et auteur du livre <<Montclar village aux deux clochers>>, Alain BOUYALA, il existerait soixante-dix croix de Malte, gravées en 1745 pour délimiter les dernières possessions des chevaliers de Saint Jean de Jérusalem à Pinaudhier (Col Saint Jean). Une cinquantaine se trouveraient sur des rochers, une vingtaine sur des bornes ! À ce jour, seulement quelques-unes d'entre elles ont été retrouvées



C.

Située sur la pierre à « sacrifices » du lac de St. Léger, elle semble, par sa fasce (longue barre) repérer la pierre « calendrier », masquée il y a 5000 ans par une palissade en bois.



D.

Ces signes en forme de croix grecques gravés sur la pierre <<calendrier>> de St. Léger, peut symboliser les étoiles dans le ciel.



E.

Croix d'Anjou,

Signe de reconnaissance de tous les Ducs d'Anjou depuis Louis 1^{er} en 1246. Nous la retrouvons en Provence car les Duc d'Anjou sont devenus les Comtes de Provence et utilisaient cette croix avec les traverses (fascas) de longueur égale ou la supérieure plus courte. Jean II le Fils du Roi René et d'Isabelle

de Lorraine l'adoptera aussi pour son duché.

Nous trouvons cette croix aux confins des 3 communes, et aux marquages de divers chemins.



F.

Cette croix gravée sur une pierre saillante, se trouve sur la commune de Pontis (05) à la limite de trois territoires.

Au sud-ouest Le Comté de Provence, au Sud-est le Comté de Nice et au Nord le Royaume de

France cette limite date sans doute de l'annexion du Dauphiné en 1349 (la Provence avant cette date s'arrêtait plus bas à la rivière l'Ubaye.)

Vous êtes sur des propriétés privées : merci de respecter les sites et leurs propriétaires, ne sortez pas des chemins, refermez les barrières.

G.A.P.S



Musée Archéologique

